

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	BUICK	Skylark Custom modèle 4XC69 (6 places)	CH 0330 55

Constructeur	BUICK MOTOR DIVISION of GENERAL MOTORS CORPORATION, Flint, Michigan (USA)		
Identification	"Skylark Custom 4XC69" et "CH 0330 55" sur plaque du constructeur		
Plaque constr.	"4C69U.." devant le numéro du châssis		
N° du châssis	sous le capot, à droite, à l'intérieur de l'aile		
Ident. du moteur	à gauche, derrière le pare-brise		
Importateur princ.	" 50 " à gauche, à l'avant sur la culasse (frappé par l'importateur)		
Véhicule homologué	GENERAL MOTORS SUISSE SA., Salzhausstrasse 21, 2501 Bienne		
	Signes fixes dans code du type		4C69U.. / 4XC69

<b>Chassis</b>	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique avec assistance hydraulique
Transmission	boîte automatique
Nombre de vitesses	3 Entraînement roues AR
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp.interne, avec assistance par dépression, sur toutes les roues
	AV= soupape de dosage AR= limiteur
Frein auxiliaire	mécanique, expansion interne, sur roues AR
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	
Contrôle 2 circ.	par différence de pression, lampe-témoin combinée

<b>Carrosserie</b>	Limousine
Nombre de portes	4 Indic. vit. km/h
Ceintures sécurité	SAE-J-4c Rétroviseur intérieur + gauche
Cale	Attelage
Antivol	verrouillage de la direction
Nombre de places	1 6 av 3 centre ar 3
<b>Dimensions</b>	int. ext.
Longueur	5084 Empattements 2819
Largeur	1847
Hauteur	1400 Voie av 1560 ar 1500
Porte à faux	lat. Voies av - ar -
	av 937 ar -
	ar 1328 Braquage g 1200 d 11900
Distance volant - vers l'avant du véhicule	

<b>Moteur</b>	Marque	CHEVROLET	Type	V8-305 2bb1
	Construction	V	Temps	4
	Carburant	B	Position	avant
	Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.	8
	Alésage	94,89	Course	88,39
	Cylindrée	4998	CV-impôt	25,45
	Puissance en CV	145 SAE-net	à t/min	3800
	Bruit à proximité	85,5 dB/A	à t/min	2850 *
	Silencieux	1 pot 600 x 270 x 110 mm		
	Mesure des gaz	ECE-15, CO 0,4% à 670 t/min **		
	Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D		

<b>Poids</b>	avant	arrière	total
Poids à vide	950	1770	1720
Charge utile	135	235	420
Poids total	1085	1055	2140
Garantie fabr.	2229		
Dimens. pneus	ER 78 - 14	ER 78 - 14	(Variantes +)
Pty / bar	R / 1,7	R / 2,0	voir
Charge	1080	1180	remarques)
pour V max	varie selon la marque, min 173 km/h		
jantes	6 JJ x 14		
Garantie poids remorquable avec frein	1575		
Garantie poids remorquable sans frein	454		
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé	1575		
Vitesse maximale selon le constructeur	173 km/h		
Vitesse maximale testée			
Charge garantie sur le toit	90 kg		

Équipement §)	HCR (E)		
Feux de route	HCR (E)		
Feux de croisement	A (E)		
Feux de position	DOT A(2)IR(2)S(4) T AP2 78 GUIDE 4X		
Feux rouges	dito		
Feux stop			
Clignoteurs	av 1 (E)		ar voir feux rouges
Catadioptrés	av		ar SAE-A-68 DOT
Feux de gabarit	av		ar voir feux rouges
Feux complément.			
Eclairage plaque	1 sép. au centre		
Essuie-glace	2 balais		
Avertisseurs	DELCO REMY A+F ou autres modèles homologués		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	B U I C K Skylark Custom		
Homologation N°	CH	0330 55	
Carrosserie	Limousine		
Places	total 6	avant	3
Poids à vide	1720	Carburant	B
Charge utile		CV-impôt	25,45
Poids total	2229	Cylindrée	4998

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \* ) Mesure du bruit selon l'OCE : avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, IA 2,41 = 73,5 dB/A.
- \*\* ) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve sous le capot, sur la plaquette du constructeur.
- + ) Variante des pneus :

FR 78 - 14	AV 1160 (1,7)	AR 1270 (2,0)	V-max. varie selon la marque, min. 173 km/h
185 SR 14	1090 (2,1)	1180 (2,3)	180 km/h
195 SR 14	1100 (1,9)	1200 (2,1)	180 km/h
205/70 SR 14	1110 (2,0)	1160 (2,1)	180 km/h
215/70 SR 14	1080 (1,8)	1180 (2,0)	180 km/h

§) Modifications par l'importateur :

- les feux de gabarit AV sont débranchés;
- les feux de position/clignoteurs d'origine sont débranchés et remplacés par des feux (E);
- les phares Sealed Beam d'origine sont remplacés par des HCR E4 (E);
- les catadioptrés d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A 68 DOT;
- les ampoules d'origine des feux rouges/stop/clignoteurs AR sont trop puissantes; sont remplacées par des 5/18 watts; un autocollant doit indiquer le nombre de watts exigé lorsqu'il diffère de celui d'origine;
- la sortie de l'échappement est conduite droit vers l'arrière jusqu'à l'extrémité de la carrosserie.

A noter dans le permis de circulation:

102 - charge utile de la galerie, max. 90 kg.

• Lieu et date de l'homologation Studen, 15.11.77

Homologation fédérale des types de véhicules